

Mont Saxonnex  
Sci

Beaux-Arts

A R R E T E

Monuments Historiques  
Fouilles et Sites

Classement de Sites

Le MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 21 Avril 1938;

Vu l'adhésion au classement du Promontoire de l'Eglise de MONT-SAXONNEX, donnée :

- par le Conseil Municipal de Mont-Saxonnex (délibération du 28 Mai 1938)
- par M. Joseph DELEMONTEIX (lettre du 13 Juin 1938), propriétaire des parcelles cadastrales N° 614, 616, 617
- par M. CABOT DONAT (lettre du 13 Octobre 1938) propriétaire des parcelles cadastrales N° 607, et 609.

ARRETE :

ARTICLE 1er - Le Promontoire de l'Eglise de MONT SAXONNEX (Haute-Savoie) comprenant l'église et les terrains communaux environnant celle-ci dans un rayon de 100 mètres autour du clocher, ainsi que les parcelles cadastrales N° 607, 609, 614, 616, 617, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Haute-Savoie, au Maire de Mont-Saxonnex et MM. DELEMONTEIX et CABOT-DONAT, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

.../...

ARTICLE 3 - Il sera transcrit au Bureau des Hypothèques de la situation du site classé.

PARIS, le 10 Janvier 1939

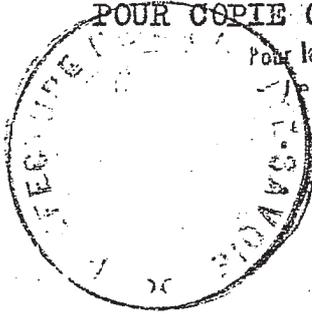
Signé : Jean ZAY.

Pour ampliation,

P. LE DIRECTEUR GENERAL  
DES BEAUX-ARTS,  
P. LE CHEF DU BUREAU DES  
MONUMENTS HISTORIQUES  
ET DES SITES,

Signé : .....

POUR COPIE CONFORME.

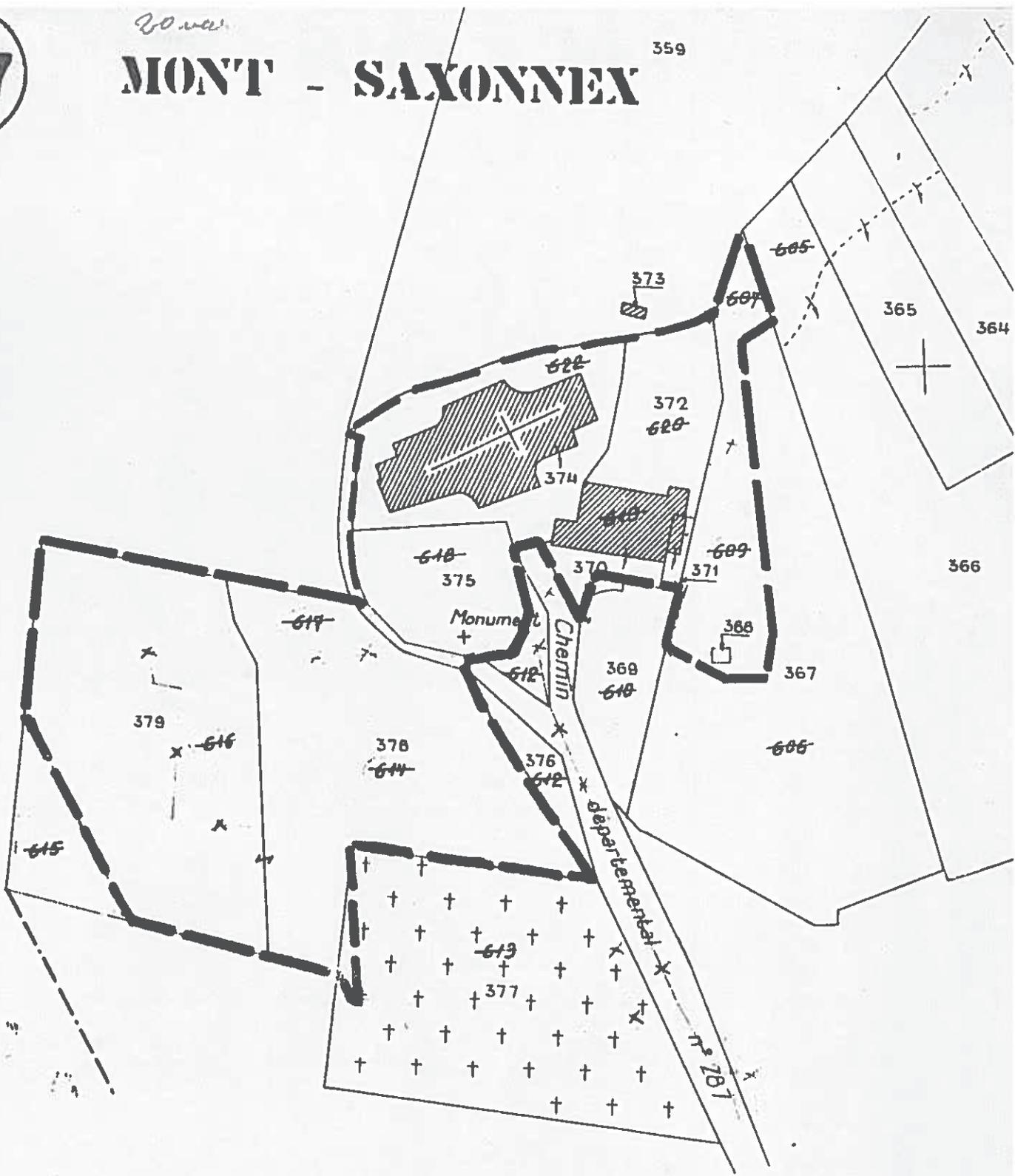


Pour le Préfet et par délégation  
Chef de Division



# MONT - SAXONNEX

359



Mont-Saxonnex (Le). - Promontoire de l'église comprenant l'église et les terrains communaux environnant celle-ci dans un rayon de 100 mètres autour du clocher ainsi que les parcelles n° 607, 609, 614, 616, 617 du cadastre (S. Cl. : 10 janvier 1939).

-- Lac Béni (S. Cl. : 14 juin 1909).



SECTION C FEUILLE 2.

ECH : 1/1000